

## Présentation résumée du projet

### Constat

La population communale qui avait perdu entre 1990 à 2010 15 habitants, les a récupéré depuis et même dépassé pour atteindre 17 habitants supplémentaires (soit un gain de 3,4 habitants/an sur les 5 dernières années). Cette augmentation a été induite grâce au solde migratoire qui a été largement excédentaire.

La population est vieillissante et on peut craindre une accentuation de ce vieillissement si la croissance du logement ne dépasse pas +1 logement/an.

Aussi, on assiste comme partout, à une baisse globale de la population des ménages qui atteint à ce jour sur la commune, 2,3 personnes par ménage alors que pour l'arrondissement la valeur est de 2,2 personnes/ménage et tend vers 2,1 à ce jour.

L'agriculture tient une place importante avec de nombreuses exploitations d'élevages qui sont, de surcroît, dynamiques sur son territoire.

Le rythme de construction est faible sur les dix dernières années (moyenne de 1 logement/an) et ne peut être corrélé avec l'augmentation démographique (gain moyen de +0,5 habitants alors qu'il devrait être de +2,3 habitants en moyenne /an si on considère une moyenne de 2,3 personnes/logement).

Les milieux naturels sont à préserver, notamment les ruisseaux affluents du Gave d'Oloron classés en très bon état et considérés comme réservoirs biologiques et de ce fait, sont intégrés dans le réseau Natura 2000 du Gave d'Oloron.

Les paysages sont typiques avec des panoramas vers le Sud, sur les Pyrénées, et vers le Nord, avec une vue plongeante sur la vallée du Gave d'Oloron et son versant Est. Une co-visibilité existe ainsi avec les villages situés sur ce versant. Une attention toute particulière doit être portée au contrefort de la terrasse alluviale couvert de prairies naturelles et surplombé par un bâti de qualité.

### Parti d'aménagement

La municipalité souhaiterait maintenir le récent essor de sa population et prévenir son vieillissement. Elle souhaite pérenniser la croissance démographique des 5 dernières années (gain de 3,4 habitants/an) et ainsi accueillir de jeunes ménages pour favoriser le rajeunissement et la dynamique du village.

Consciente de l'importance de l'agriculture et de l'énergie des exploitants agricoles, elle ne veut pas que cette ouverture se fasse au détriment du développement de leurs activités ; pour cela elle envisage d'éloigner les zones constructibles des exploitations d'élevage et d'éviter les terres d'épandage ou au mieux d'essayer de s'éloigner.

De même, elle a aussi pris le parti de préserver la qualité de son environnement, les vues paysagères et les milieux d'intérêt écologiques.

A cette fin, elle voudrait proposer des terrains en accession à la propriété et ouvrir à l'urbanisation de façon limitée, en privilégiant le remplissage des terrains à l'intérieur de la trame bâtie et ce, dans le centre du village, aux abords de la route de Rivehaute, dans le quartier du chemin de Bigné, et enfin, aux abords de la route de Gestas.

Le projet d'urbanisme propose une surface totale de 2,785 ha à la construction, soit un total d'environ 18 lots (1547 m<sup>2</sup> en moyenne /lot). Ce projet pourrait générer un gain démographique de 29 nouveaux habitants sur les dix prochaines années (soit une augmentation de 15 % environ). A titre de comparaison, il a été consommé avec le Règlement National d'Urbanisme (RNU) sur les dix dernières années, une surface totale de 2,26 ha pour la production de 11 logements soit une surface moyenne d'environ 2055 m<sup>2</sup>/logement. Le projet est donc plus économe en espace foncier.

Aussi il a eu cependant le souci de restreindre la consommation de l'espace agricole et concerne des petites surfaces de parcelles agricoles.

Enfin, l'évaluation d'incidences conclut à un impact négligeable du projet sur l'environnement.